

Madame Ursula von der Leyen
Présidente de la Commission européenne
Rue de la Loi 200
1049 Bruxelles

Paris, le 6 octobre 2026

Madame la Présidente,

À l'approche de la **publication du Programme de travail de la Commission pour 2027**, nous vous écrivons au nom d'une coalition d'organisations françaises engagées pour le bien-être animal – CIWF France, WELFARM, Anima, la Fondation Brigitte Bardot, QUATRE PATTES et la Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences – afin de souligner l'importance d'inscrire **le bien-être animal parmi les priorités de l'agenda politique de la Commission** et de veiller à ce que la modernisation de la législation européenne en matière de bien-être animal soit pleinement reflétée dans ses principaux axes de travail pour l'année à venir.

La publication de la Stratégie de l'Union européenne pour l'élevage en juillet constitue une avancée importante. Nous saluons tout particulièrement l'engagement de la Commission de présenter, d'ici fin 2026, **des propositions visant à améliorer le bien-être des poules pondeuses, notamment par la suppression progressive des cages, à mettre fin à des pratiques telles que l'élimination des poussins mâles et à introduire des exigences de bien-être animal applicables aux importations, suivies d'une proposition sur le bien-être des porcs d'ici le deuxième trimestre 2027.**

Ces futures propositions représentent une occasion unique de moderniser un cadre législatif européen qui n'est plus pleinement en phase avec les connaissances scientifiques, les attentes des citoyens ou les évolutions observées dans les États membres et au sein du marché européen. Elles constitueront également un test important quant à la capacité de la Commission à traduire en actes son engagement à répondre aux préoccupations exprimées par les citoyens européens dans le cadre de l'initiative citoyenne européenne *Pour une Europe sans cage*, soutenue par 1,4 million de citoyens.

Nous vous demandons donc de faire de la modernisation de la législation européenne en matière de bien-être animal une **priorité politique** et, en particulier, que :

- La Commission **présente les propositions annoncées en matière de bien-être animal**, notamment la proposition relative aux poules pondeuses d'ici la fin de 2026 et la proposition relative au bien-être des porcs d'ici le deuxième trimestre 2027, et **fasse explicitement figurer ces engagements dans le Programme de travail de la Commission pour 2027**, tant dans son introduction politique que parmi les nouvelles initiatives ;
- La **proposition relative aux poules pondeuses prévoit une transition complète vers des systèmes d'élevage sans cage**, couvrant toutes les étapes pertinentes et excluant les formes de confinement équivalentes ;

- La **proposition relative aux poulets de chair** fasse l'objet d'une **proposition individuelle séparée** qui établisse les principaux enjeux du secteur, et vise à notamment réduire les densités d'élevage et à introduire une liste positive des races autorisées pour l'élevage, fondée sur des critères de bien-être animal ;
- La **proposition relative au bien-être des porcs** établisse une **suppression claire du confinement des truies**, mette fin aux mutilations douloureuses et garantisse un enrichissement adéquat du milieu, permettant aux animaux d'exprimer leurs comportements naturels ;
- Les futurs textes maintiennent un juste **équilibre entre obligations de moyens** (conditions de logement, densité, accès à la lumière naturelle, etc.) **et obligations de résultats** fondées sur des indicateurs scientifiques de bien-être animal. Le suivi de ces indicateurs doit d'ailleurs être supervisé par les autorités publiques.

Par ailleurs, ce futur cadre devrait inclure **des exigences robustes et compatibles avec les règles de l'OMC en matière d'importation**, afin de garantir que les produits importés respectent des normes en matière de bien-être animal identiques ou équivalentes aux standards européens et que les producteurs européens qui investissent dans des systèmes offrant de meilleures conditions de bien-être ne soient pas placés dans une situation de désavantage concurrentiel.

Enfin, il est essentiel que la Commission **maintienne son engagement à traiter la question des autres animaux d'élevage détenus en cage**, conformément à sa réponse à l'initiative citoyenne européenne *Pour une Europe sans cage*.

À cet effet, nous joignons à ce courrier une note d'Eurogroup for Animals présentant nos principales recommandations pour la modernisation de la législation européenne en matière de bien-être animal, ainsi que les éléments qui les sous-tendent.

Nous serions heureux de pouvoir **discuter de ces priorités avec vous en amont de la finalisation du Programme de travail de la Commission pour 2027**, et mettre à votre disposition toutes informations complémentaires susceptibles d'éclairer la préparation des prochaines propositions.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces questions ainsi que de votre engagement en faveur de l'amélioration du bien-être animal dans l'ensemble de l'Union européenne.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

Fondation Brigitte Bardot, Adriana Negro, Directrice des affaires publiques et internationales

CIWF France, Yvan Savy, Directeur

WELFARM, Ghislain Zuccolo, Directeur général

Anima, Keyvan Mostafavi, Directeur

QUATRE PATTES France, Séverine Tragus, Directrice

Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences, Christophe Marie, Directeur